



Rencontres avec les associations

Décembre 2010





# Contenu de la première partie des échanges

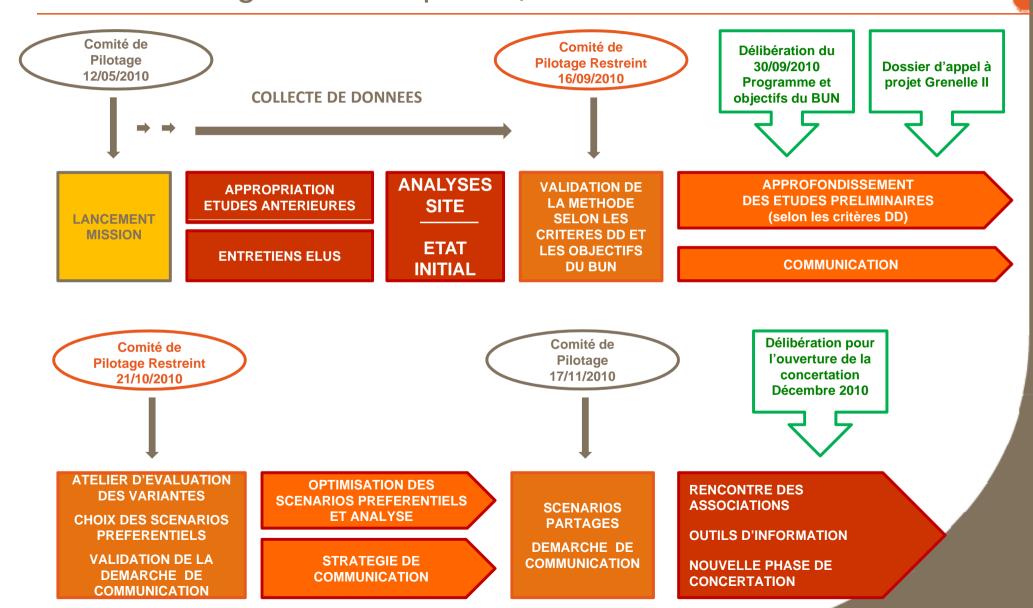


- 1. Les grandes étapes depuis le lancement de la mission de MOE
- 2. Le projet
- 3. Ses objectifs de mobilité durable
- 4. Ses fonctions

Conclusion



# 1 – Les grandes étapes depuis le lancement de la mission de MOE





# **Planification**

Mi décembre 2010 : Rencontre des associations concernées - Conférence de presse

Janvier 2011 : Lancement de l'Avant-projet (AVP)

Janvier 2011 - Août 2011 : Dossiers d'études d'impact et de concertation - Information de la population -

Préparation de la concertation

Septembre 2011 : Début de la Concertation L 300-2

Fin 2011: Bilan de la concertation

Avril 2012 : Dossier d'Avant-projet (AVP) finalisé

**Septembre 2012 – Mars 2013 :** Enquête publique – Déclaration de projet

Septembre 2013 : Déclaration d'Utilité Publique

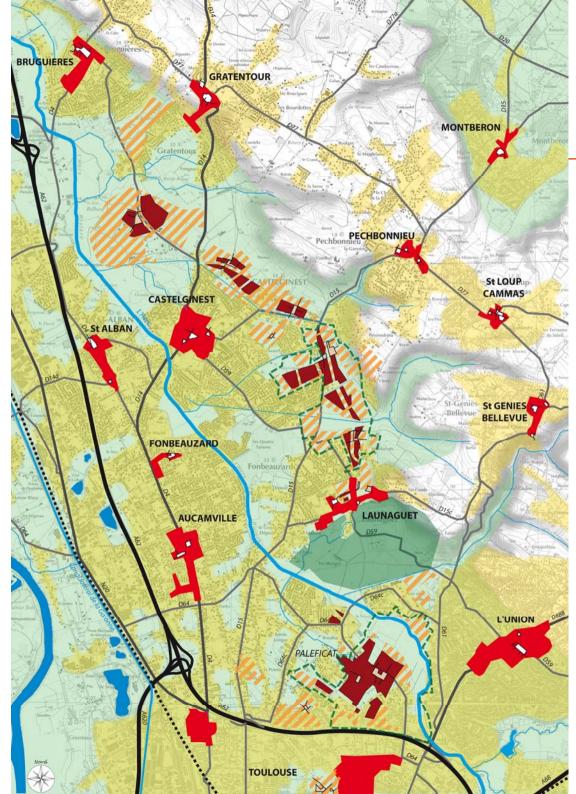
Fin 2013 : Début des travaux (Appel à projet Grenelle II)

# 2 – Le projet

### C'est un PROJET D'ENSEMBLE

de **Développement urbain** au Nord de l'agglomération, pour:

- Structurer l'urbanisation future du secteur, en permettant un développement urbain durable (projet de ville)
- Offrir un service performant en matière de transports alternatifs (projet d'infrastructure)
- Ecouler un trafic d'agglomération et un trafic d'échanges inter quartiers pour mailler les voies existantes (projet d'infrastructure)
- Préserver la qualité environnementale et maintenir une activité agricole au secteur, en cohérence avec le schéma de développement et de programmation urbaine (projet écologique et paysager)
- + Objectif d'efficience économique (projet économique)



# Le projet répond :

## AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT URBAIN DU TERRITOIRE NORD A L'HORIZON 2030

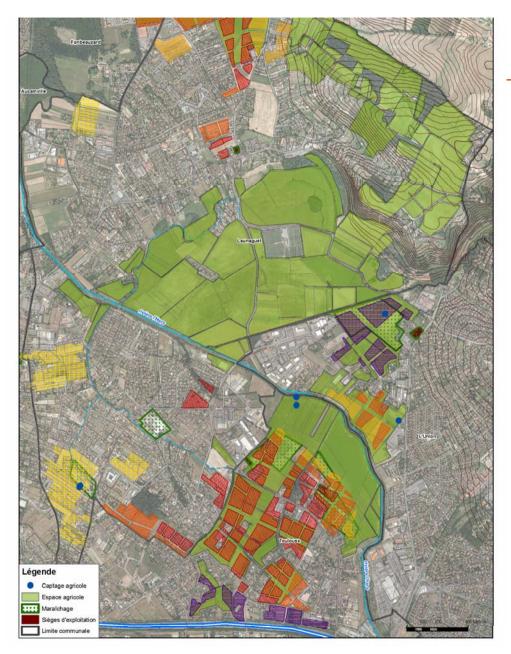
#### En proposant:

- Une offre diversifiée de logements
- Des quartiers avec des activités économiques et des commerces
- Des espaces publics de qualité
- Une desserte assurée par une voirie multimodale
- Des équipements publics

#### **PROJET**

- Secteurs de développement (plan de référence,
- Secteur de projet dense





# Le projet répond :

### A DES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES AMBITIEUSES

Gestion économe de l'espace, Maitrise des émissions de gaz à effet de serre, Préservation du patrimoine naturel et des paysages, Prise en compte des risques naturels et des nuisances

#### En proposant:

- Un projet paysager et environnemental à l'échelle du territoire,
- Des espaces naturels préservés de toute urbanisation,
- Une gestion hydraulique alternative confortant les traitements paysagers
- La préservation des rives de l' Hers



# 3 – Ses objectifs de mobilité durable



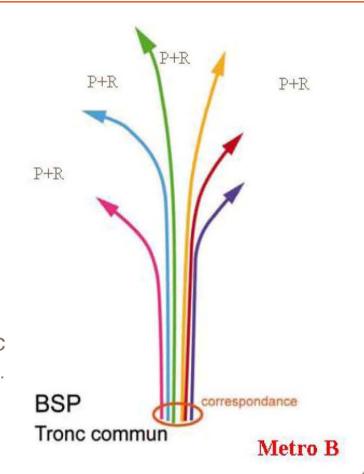
#### **CINQ OBJECTIFS DE MOBILITE DURABLE :**

- METTRE EN PLACE une offre TC + modes doux alternative à la voiture
- DESSERVIR les nouveaux quartiers en développement
- ASSURER l'accessibilité à la station de métro Borderouge, pour tout le secteur Nord de l'agglomération
- CONTRIBUER au maillage du réseau de voiries du secteur
- CONSTITUER un réseau armature des circulations douces



# Le principe de fonctionnement du BSP

- Mise en place de plusieurs lignes à haute fréquence, sur la base de lignes existantes ou à créer, utilisant un TRONC COMMUN EN SITE PROPRE (dit BSP) et desservant les communes du Nord
- -Restructuration concomitante du réseau de transports en commun urbain pour desservir l'ensemble du bassin de mobilité Nord-est d'agglomération.
- Aménagement de parkings de rabattement VP et vélos, dans des localisations pertinentes pour susciter le report modal vers le BUN et des opportunités de mutualisation avec les pôles d'équipements, services, commerces...ou d'habitat.



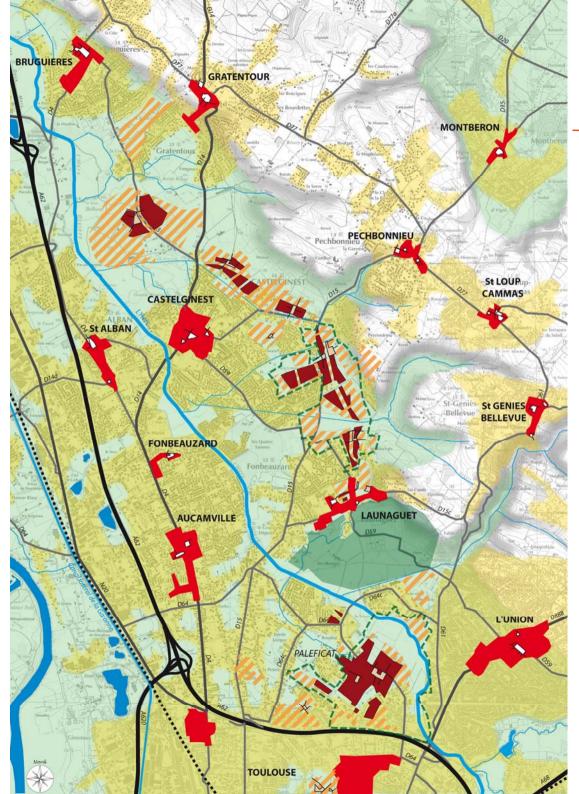
UNE COLONNE VERTEBRALE DU RESEAU BUS DU TERRITOIRE NORD



# 4 – Ses fonctions

- Un SITE PROPRE DE TRANSPORT COLLECTIF à double sens,
- Une VOIRIE de circulation VP à 2 x 1 voie (Interdite aux Poids Lourds)
- Un ITINERAIRE CONTINU pour les VELOS
- Des CHEMINEMENTS PIETONS de part et d'autre

Avec un traitement qualitatif des espaces publics



# CONCLUSION

# ABOUTIR à PROJET URBAIN et un PROJET d'INFRASTRUCTURE

**cohérent** (tracé, dimensionnement, aménagement)

#### En fonction de critères :

- de mise en valeur du territoire
- de structuration du développement
- d'efficacité TC et de convivialité urbaine

# Partagés par tous, pour une ville agréable à vivre

Secteurs de développement (plan de référence, étude CHAVANNES - Nov 2009)

Secteur de projet dense

Secteur potentiellement d'intérêt communautaire